

# QUE FAIRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉCARBONNÉE

WEBINAIRE CANOPEA 14/11/24 – ARNAUD  
COLLIGNON



# CONNECTING REALITY WITH CLIMATE GOALS: CASE STUDIES OF GAS DISTRIBUTION SYSTEM PLANNING AND REGULATION

## Country Report Belgium

Bram Claeys (RAP)

Jan Rosenow (RAP)

Malte Bei der Wieden (Öko-Institut)

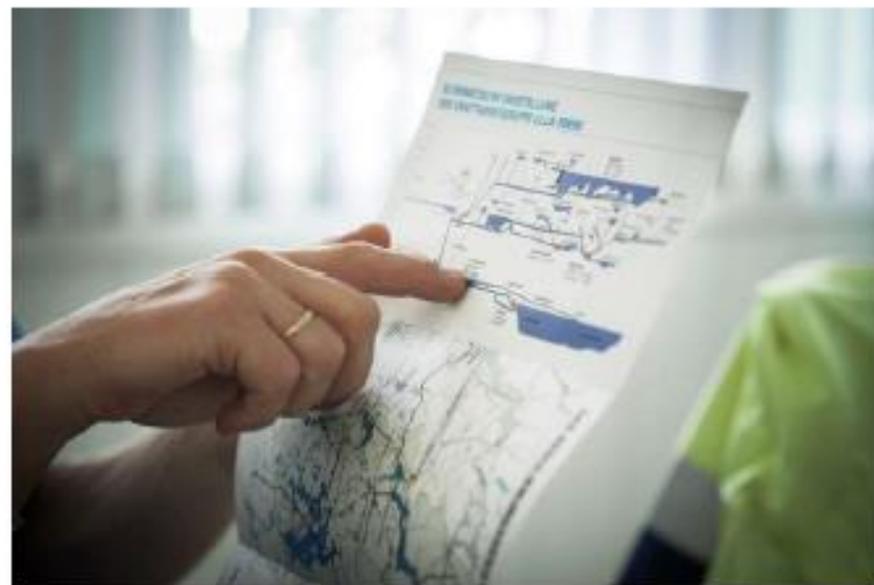
Sibylle Braungardt (Öko-Institut)

Veit Bürger (Öko-Institut)

Tilman Hesse (Öko-Institut)

Carmen Loschke (Öko-Institut)

Marc Stobbe (Öko-Institut)





FAITES UN DON

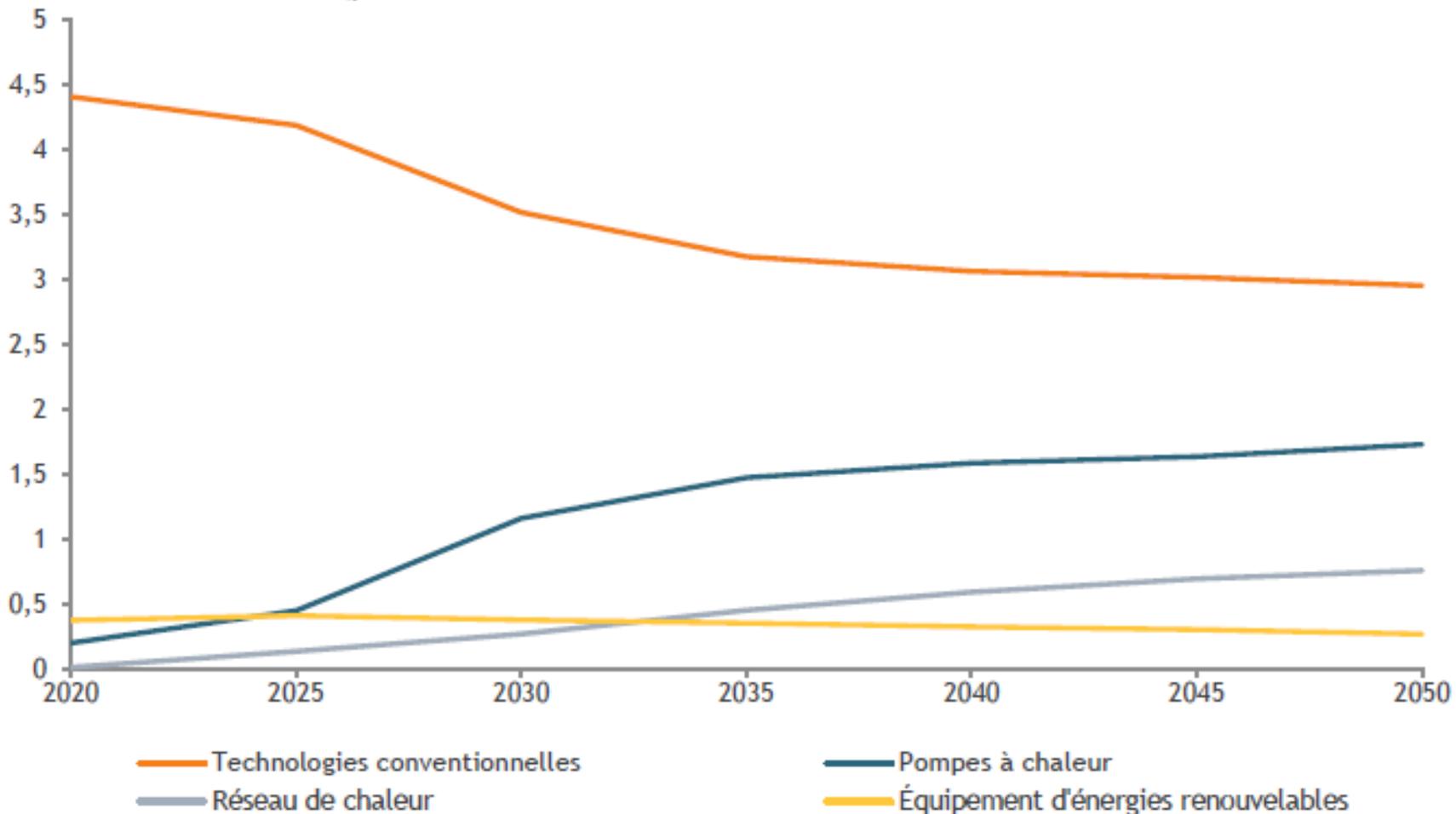
## Il faut préparer dès aujourd'hui la sortie du réseau de gaz

 Arnaud Collignon -  3 juillet 2023 -  Énergie -  8 min de lecture



# DES ÉVOLUTIONS DANS LES MODES DE CHAUFFAGES ET LA RÉNOVATION INNÉLUCTABLES

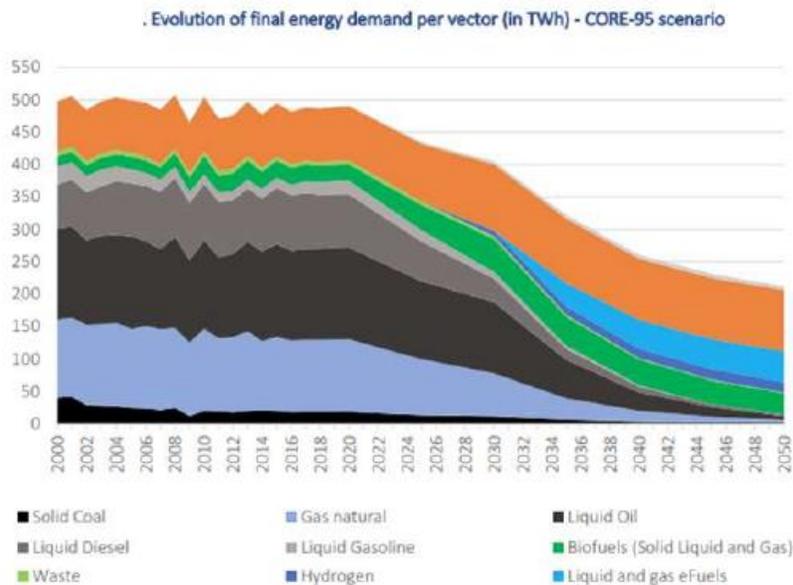
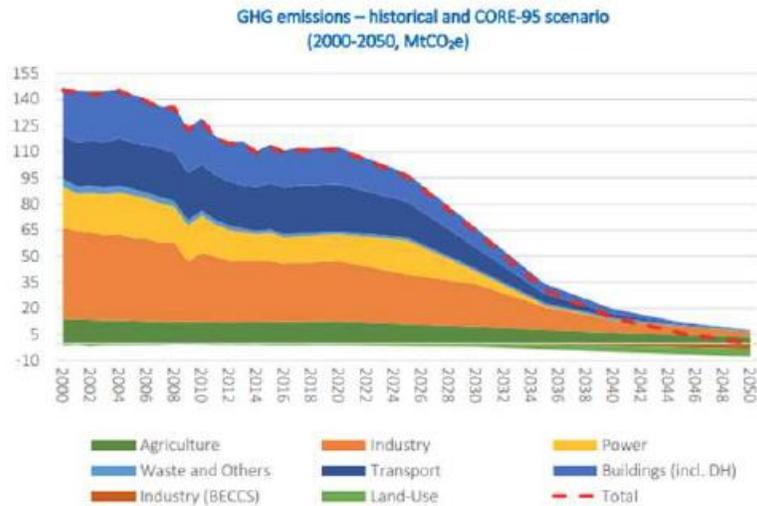
Graphique 8 Pénétration des technologies de chauffage résidentiel  
Millions de ménages



Source : PRIMES

Source :  
Perspective  
énergétique-  
Bureau fédéral  
du plan (2024)

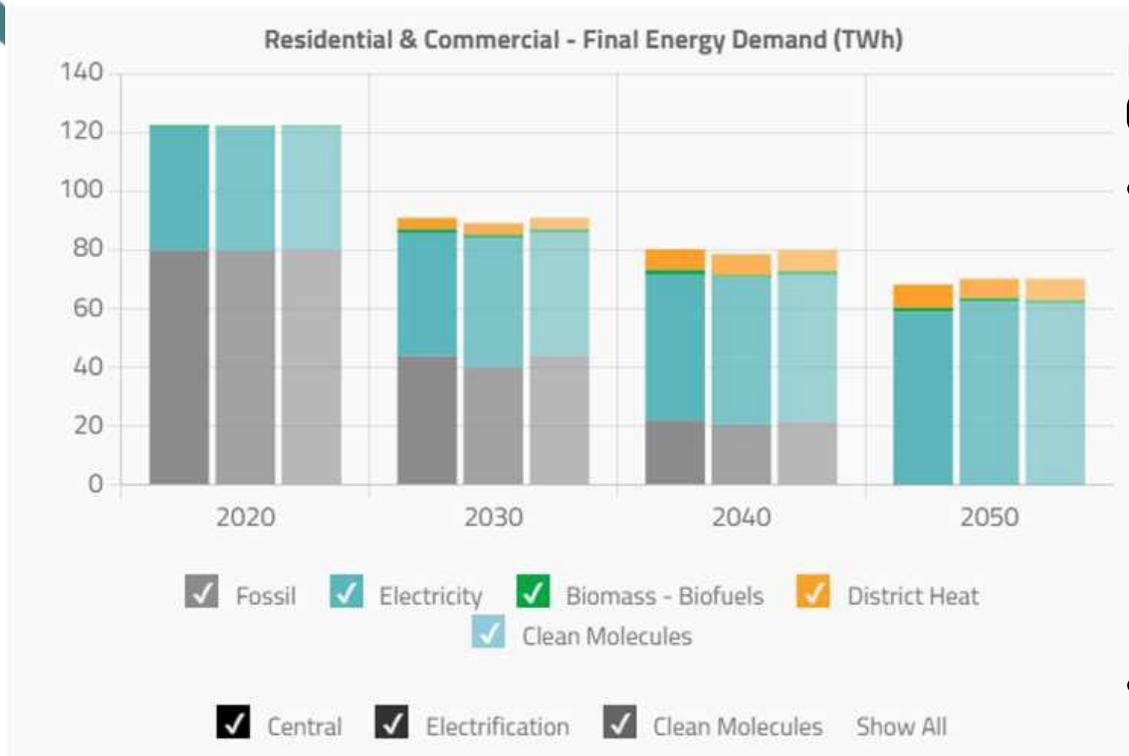
# SCENARIO DE DÉCARBONATION – MOINS DE GAZ DISTRIBUTION



- **Plus de combustibles fossiles** dans le secteur des bâtiments en 2050
- **Renovation** first
- **Electricité** devient le vecteur énergétique le plus important, représentant plus de 80 % de la demande d'énergie finale.
- La biomasse et les dérivés d'hydrogène complètent le bouquet énergétique (**20%**) principalement lorsque l'électrification est trop difficile ou trop coûteuse à mettre en œuvre.

Source : SPF santé publique – Belgique Bas carbone

# SCÉNARIO DE DÉCARBONATION - ENERGYVILLE

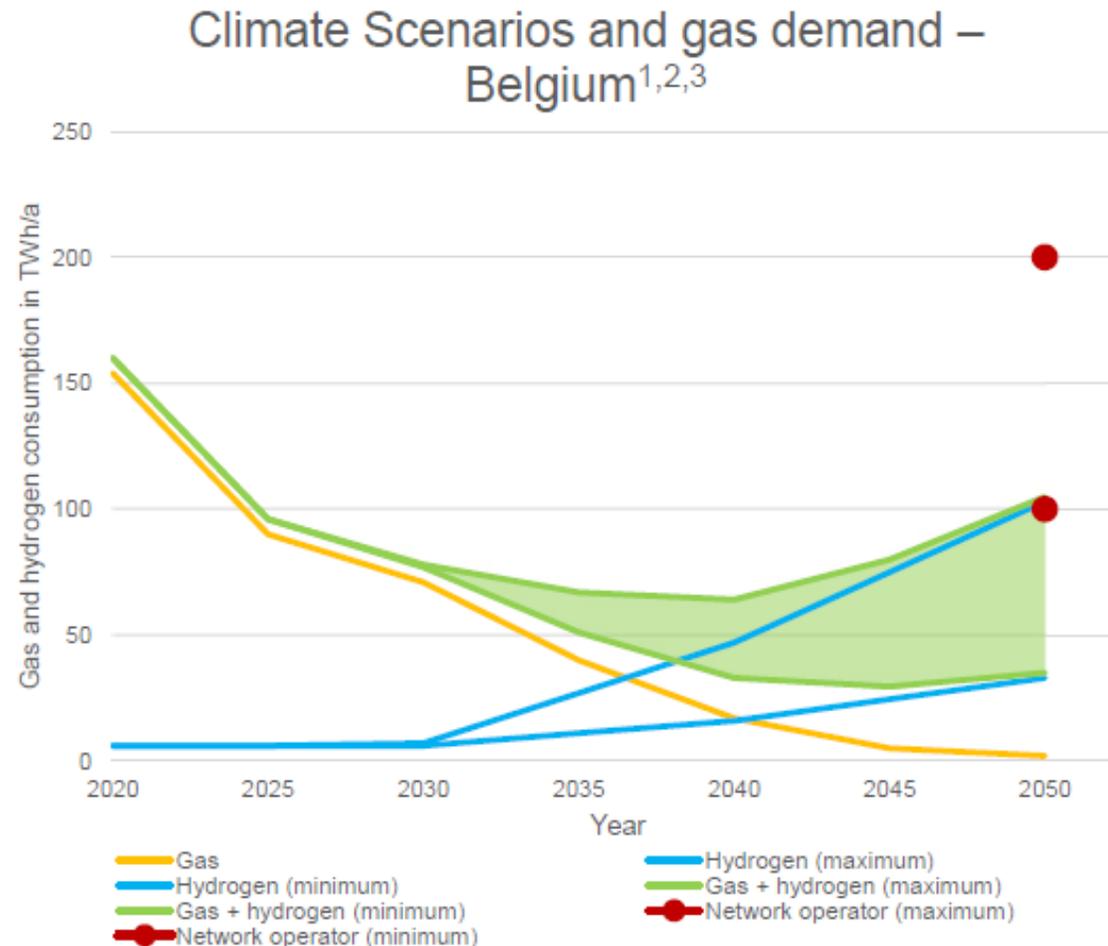


Une trajectoire Net Zero émission 2050  
**Cost effective :**

- 2030
  - Investissements rapides dans **l'isolation** des bâtiments et une élimination complète du mazout.
  - Les pompes à chaleur électriques et, dans une moindre mesure, le chauffage urbain et la biomasse remplacent les chaudières à mazout.
  - La consommation de gaz naturel diminue de plus de 20 % d'ici à 2030.
- 2050, **le gaz naturel est complètement remplacé** par des pompes à chaleur électriques et une quantité limitée de chauffage urbain. **Pas de molécule décarbonnée !**

# QUEL GAZ SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION EN 2050

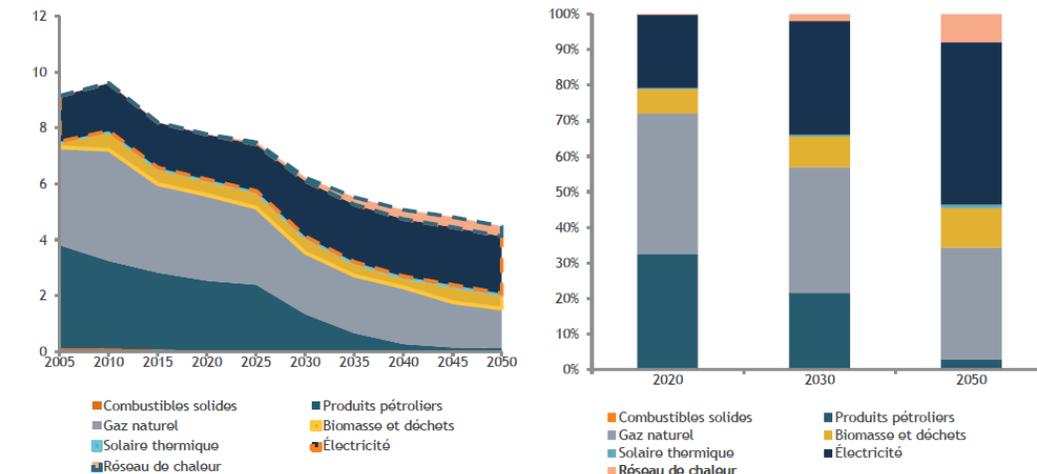
- La demande de molécules prévue par Fluxys = limite supérieure de la fourchette d'Energyville, (200 TWh de plus) Fluxys sur évalue le potentiel H2 pour l'ensemble du réseau et des usages ?
- **Idem : Stratégie belge en matière d'hydrogène** mentionne des importations de 350 TWh H2



Sources: <sup>1</sup>DG Leefmilieu (2021); <sup>2</sup>Energyville (2023); <sup>3</sup>Fluxys (2023)

# SCENARIO A POLITIQUE ANNONCÉE (PAS NET ZERO, !)

Graphique 9 Consommation finale d'énergie pour le chauffage résidentiel par type de carburant  
En Mtep dans le graphique de gauche et en % dans le graphique de droite



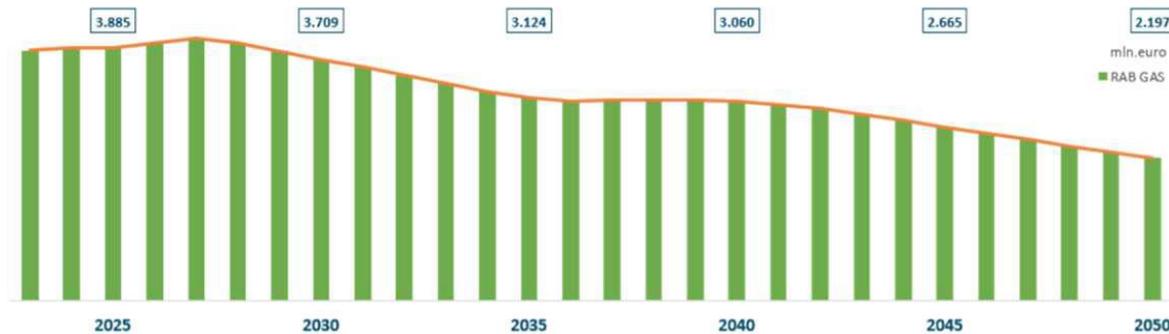
Source : PRIMES

- Le chauffage au **mazout** décline progressivement jusqu'en 2050, où il ne représente plus que 3% de la consommation finale d'énergie.
- La consommation de gaz naturel **diminue de moitié**, de 3 Mtep en 2020 à 1,4 Mtep en 2050.

Source : Perspective énergétique de la Belgique à politique annoncée ; Bureau fédéral du plan ; Mai 2024

# FLANDRES

- La **biomasse** est la principale source de chaleur renouvelable pour les ménages. Cette source devrait diminuer de moitié d'ici à 2030, mais restera la plus importante. Les pompes à chaleur devraient tripler entre 2020 et 2030.
- Un **plan chaleur** est mis en place : 26 actions dont Soutien financier, diverses actions visant à encourager le chauffage durable, l'énergie renouvelable, les réseaux de chaleur, les plans locaux de chaleur, les actions de recherche, la communication et le suivi de la mise en œuvre du plan chaleur.
- **Pas d'amortissement accéléré**: Si les investissements dans le réseau de gaz ne sont pas amortis à un rythme accéléré, il faudra encore amortir **2,2 milliards d'euros** de réseaux de gaz inutilisables en cas de sortie du gaz en 2050.



Evolution of the book value of the  
Fluvius gas distribution network (M€)

- Dans les régions (bruxelloise et) flamande, à partir de 2025, aucun **raccordement au gaz** ne pourra plus être installé dans les nouveaux bâtiments ou les rénovations énergétiques profondes.
- Fluvius et l'administration de l'énergie VEKA **analysent les options** pour une sortie planifiée du gaz et l'amortissement accéléré qui en découle. Options envisagées :
  - **Amortir** plus tôt les consommateurs de gaz existants
  - Couverture des coûts par le **budget de l'État**
  - Introduire une taxe sur les consommateurs d'électricité (!)

Source : Analyse RAP Country Report  
Belgium



# BELGIQUE FÉDÉRALE

- La Belgique n'a **pas d'objectif explicite d'élimination progressive du gaz fossile** au niveau de la distribution.
- Le réseau de transport de gaz (**Fluxys**) a **des taux d'amortissement revus dans sa méthodologie tarifaire**, dans le but d'amortir le réseau de transport de gaz d'ici 2050.



# WALLONIE

## Evolution du réseau de distribution

- Croissance continue des clients et du réseau de gaz jusqu'en 2021. **Stabilité** ces dernières années (COVID, guerre en Ukraine). Le réseau se stabilise, seuls 7 km de nouveaux tuyaux ont été installés en 2023 pour 4 500 nouveaux raccordements au gaz.
- MAIS 7 à 9 % du budget d'investissement des GRD consacrés à la **promotion du gaz** (jusqu'en 2026).

## Futur

- Le **récent plan Climat régional** prévoit d'ailleurs une vision gaz (censée atterrir en juin 2023 ...) qui « comprendra une vision sur les usages futurs des réseaux de distribution ». C'est un début. Mais les forces conservatrices du "on verra plus tard" veillent. On peut ainsi lire, un peu plus loin : « L'établissement de cette stratégie et du calendrier de sortie du gaz visera au maintien du réseau de gaz existant ». Drôle de manière de commencer cette discussion cruciale...
- ORES, prévoit que 25 à 33 % du gaz distribué pourrait être du **biométhane** d'ici 2030 (=3TWh). Actuellement (fin 2023) il y a 3 projets d'injection, desservant la demande de 10k ménages.
- **Pas d'amortissement accéléré** : Au niveau de la distribution, les investissements **sont amortis sur 50 ans** pour les canalisations, 10 à 33 ans pour les autres équipements.
- Compte tenu de la baisse de la demande et de la diminution du nombre de clients, ainsi que de la mise hors service potentielle du réseau de gaz, **les redevances de réseau pourraient augmenter** considérablement à l'avenir. Il est nécessaire de décider qui paiera ces coûts et à quel moment.



# CONSTAT GÉNÉRAL (RAPPEL)

- Des études indépendantes de scénarios énergétiques et climatiques pour la Belgique montrent clairement que la **décarbonisation des bâtiments est plus rentable grâce à l'efficacité énergétique**, au photovoltaïque solaire et aux pompes à chaleur, au chauffage urbain et à la biomasse ligneuse.
  - Les propositions visant à remplacer le gaz fossile par l'hydrogène ou le biométhane se heurtent à **de graves difficultés techniques et économiques**.
  - **En outre** le gaz non fossile sera affecté en priorité dans les secteurs où il n'y a pas d'alternative soit principalement dans l'industrie
- **Une chose est certaine : en 2050 beaucoup moins de gaz sera acheminé sur ce réseau de distribution. (Mais le réseau électrique devra lui se développer!)**
- **Cela a des conséquences financières importantes pour les utilisateurs résidentiels, les communes, les GRDS qui doivent être préparées**
- **Le cadre Européen impose de préparer**



# RECOMMANDATIONS CAN EUROPE (POUR RAPPEL)

1. Adopter un objectif de sortie du gaz au niveau national et donner un **mandat zéro carbone au régulateur**
2. Préparer le **cadre réglementaire à la sortie du gaz**
3. **Planification intégrée** des plans “chaleur” et “réseaux”
4. Tenir compte de **projections réalistes** des technologies futures (ex hydrogène) pour planification des réseaux gaz
5. **Collecte de données harmonisée** au niveau européen
6. **Protection des consommateurs vulnérables**



# RECOMMANDATION POUR LA SUITE

- La baisse de la demande de gaz entraînera une **augmentation des frais de réseau** pour les clients restants, car moins de personnes utilisent l'infrastructure gazière, ce qui pourrait entraîner de fortes augmentations des frais de réseau.
- Il faut donc **ré-évaluer le financement du réseau** par les seuls utilisateurs pour qu'il soit géré jusqu'au bout par tous ceux qui en ont profité. C'est un enjeu de justice sociale.
- Enjeu de financement des communes, actionnaires des réseaux.
- La poursuite des investissements dans les infrastructures gazières **sans plan de décommissionnement risque d'entraîner des actifs échoués**, car la longue durée de vie des réseaux gaziers ne correspond pas à la diminution de l'utilisation du gaz et aux objectifs climatiques.
- Les réglementations commencent à aborder ces questions, **certains pays prenant des mesures notamment** en vue d'une d'un décommissionnement préparé du réseau de gaz afin de gérer les coûts et d'assurer une transition efficace vers des sources d'énergie alternatives. (En Flandres, analyse par Fluvius et l'administration de l'énergie VEKA ) C'est en outre une **obligation européenne**.
- Parmi les politiques possibles
  - **Amortir plus tôt** les consommateurs de gaz existants
  - Couverture **des coûts par le budget de l'État**
  - **Décommissionnement (au moins partiel) (-> Fond public ?)**
  - **Rachat du réseau aux communes**
  - **Interdiction de connexion**
- **Autre défi pour les GRDs** qui doivent profondément se transformer, que ce soit dans leur structure, dans leur comptabilité et dans les métiers qu'ils exercent.

# Merci pour votre attention!

**Arnaud Collignon – a.collignon@canoepa.be**

**Canopea asbl** (anc. IEW)

Boulevard E. Mélot 5 bte 12 - 5000 Namur

info@canoepa.be – 081 390 750 - canoepa.be

RPM Liège - division Namur

N° d'entreprise: 0414.894.140

